L'expression toute entière des traits revêtait alors le cachet d'un orgueil et d'un égoïsme arrivés aux dernières limites.

Sa fortune avait été magnifique; il l'avait dissipée dans un train de maison insensé, au milieu de fantaisies et de caprices sans nom.

Le jeu, les courses, surtout les femmes avaient grandement aidé à cet effondrement.

Il y avait quelques années, après une perte énorme à Lincoln, Philippe avait rencontré la vicomtesse de Mondragon chez des amis communs.

Il la connaissait depuis longtemps, ayant été élevé lui-même en Gascogne, où, pas loin de la Roche-Morte, était situé Roquebrune, le château de sa famille. Mais jusque-là, la laideur de la jeune femme avait empêché le duc de jamais la remarquer.

Son opinion sur elle n'eût certainement pas changé, s'il n'eût entendu parler d'un héritage fabuleux échu dernièrement au marquis de Cypières. Ceux qui lui racontèrent la chose ajoutèrent que tous ces millions étaient destinés à Claire; car le marquis, déjà âgé, maniaque et garçon, était encore atteint d'une grave maladie de foie qui ne lui laisserait pas faire de vieux os.

Ce jour-là, M. de Roquebrune trouva Mme de Mondragon beaucoup moins laide que par le passé.

Il avait, en effet, à cette époque, à peu près épuisé son crédit, et ne savait plus de quel bois faire flûte.

—Elle est grande, mince, et ne manque pas de distinction, se dit-il. Après tout, en la dirigeant, elle ne fera pas du tout une duchesse ridicule.

S. M. de Cypières veut la doter et lui assurer le magot final, on pourrait voir......

Il lui fit alors une cour assidue; n'épargna ni œillades, ni déclarations, ni bouquets, et il ne tarda pas d'atteindre son but: enflammer comme de l'amadou la sœur d'Horace.

A ce moment, Mme de Mondragon, âgée de vingt-cinq ans, était veuve d'un vieux mari qu'elle n'avait jamais aimé.

Ce mariage avait été un coup de dépit de sa part.

Son père, le marquis de Cypières, avait été un viveur sans beaucoup de scrupules, qui avait rendu sa femme atrocement malheureuse, et était mort à peu près ruiné, en laissant un fils, Horace, alors âgé de vingt ans, et une fille, Claire, qui venait de naître.

La mère, une femme austère, pleine de mérite et de vertu, s'était dès lors condamnée à une vie de sacrifices pour ne pas vendre la terre patrimoniale de la famille, et payer les dettes qui la grevaient.

Horace, qui avait toutes les vertus de sa mère, s'était associé à cette œuvre, et sa jeunesse s'était passée sans une joie ni un plaisir, enfermé comme un sauvage dans le vieux château de la Roche-Morte, où l'on ne recevait personne pour ne pas dépenser d'argent, ayant pour toute distraction la surveillance de ses ouvriers et l'éducation de Claire, sur laquelle il veillait bien plus en père qu'en frère.

Celle-ci venait d'atteindre dix-huit ans et sa mère était morte en la recommandant plus que jamais à Horace, lorsque le vicomte de Mondragon, appartenant à une des plus nobles et des plus vieilles familles gasconnes, la rencontra et malgré sa laideur, en devint ardemment amoureux.

Mlle de Cypières commença par rire de cette passion; car M. de Mondragon n'était plus jeune.

Mais elle était intelligente, et possédant la soif de plaisir et l'amour du monde qu'avait eus son père, elle comprit que pour quitter la solitude désespérante de la Rochemorte, laide et pauvre ainsi qu'elle l'était, elle n'avait pas le choix.

M. de Mondragon était riche; il lui promettait de la faire vivre à Paris où il pouvait aller comme député. Claire mordue d'ambition lui répondit:

—Après votre élection je serai votre femme!

Ce fut vite fait, et quelques mois après en effet, la jeune vicomtesse de Mondragon quittait la Roche-Morte avec son mari pour aller s'installer à Paris.

Mais M. de Mondragon très faible avec elle ne sut point la diriger, et heureux de la voir heureuse, il ne lui refusa rien.

Avec les appétits qu'elle tenait de son père, Claire ne sut point résister aux tentations de la grande vie.

Elle ne comptait ni ne s'arrêtait.

Reçues dans les familles les plus somptueusement riches du faubourg Saint-Germain avec lesquelles d'ailleurs les Mondragon et les Cypières étaient alliés, la vicomtesse voulut avoir la même maison, le même train, la même existence qu'elles.

Or ce qui est la fortune en province ne l'est pas à Paris.

Les revenus de M. de Mondragon étant loin de suffire aux dépenses de la jeune femme, les capitaux peu à peu s'entamèrent.

Effrayé du gouffre qui se creusait sous leurs pas, le vicomte prévint sa femme aux volontés de laquelle il était toutefois incapable de résister.

D'abord atterrée de la révélation, Claire ne demeura pas longtemps bouleversée, car en elle couvait une très grande énergie.

—Eh bien! dit-elle à son mari, s'il en est ainsi et si votre fortune est en train de fondre comme la neige au soleil, il faut réparer le désastre, voilà tout.

—Réparer le désastre, répéta le vicomte qui ne comprenait point du tout de quelle façon cela pourrait arriver. Et comment, s'il vous plaît?

—Rien de si facile. Vous avez un beau nom, de superbes relations; votre situation de député vous met en relief; par le temps qui court où se vend et s'achète, il faut tirer parti de ces choses.

M. de Mondragon sursauta

—Vendre mon nom!...... fit-il en devenant écarlate. Et c'est vous qui me proposez cela, vicomtesse!...... Vous, une Cypières!...... Allons donc!......

Elle haussa les épaules.

—C'est parce que je suis une Cypières que vous devriez attendre des explications avant de crier comme une oie qu'on plume, mon cher, dit-elle avec son grand dédain des suprêmes occasions.

L'expression de ses claires prunelles bouleversait toujours M. de Mondragon jusqu'aux moelles.

Qui donc a dit que la femme la plus mal douée avait le don de subjuguer au moins un cœur sur terre?

M. de Mondragon avait été la conquête de cette fille si laide et si déshéritée de la nature.

Même la comparaison qu'il pouvait faire à Paris entre sa femme et les autres, ne lui avait jamais ouvert les yeux. Il la trouvait plus belle que le jour, imposante comme pas une; quand son regard d'un bleu déteint se fixait sur lui, son vieux cœur sautait dans sa poitrine.

—Voyons l'explication, dit-il, très radouci.

—Il y a une foule d'affaires extrêmement honorables pour les conseils d'administration desquelles on cherche soit des députés, soit des hommes ayant de grands noms, commença-t-elle.

Vous possédez les deux qualités requises, sachez en tirer parti. Vos amis, le duc de Crau-Taverne, le marquis de Beaulieu, le prince de Rau, vous donnent l'exemple.

—Oh! ce sont des malins, eux....

—Pourquoi ne le seriez vous pas?

Tout de suite, elle ajouta:

—Ne suis je pas là? Laissez moi nouer des relations, voulez-vous? Je vous préparerai les voies. Et lorsque vous serez entré dans un certain monde fort honorable, du reste, les affaires viendront vous trouver d'elles-mêmes.

—Et si nous nous trompons?.... Si ... mon peu d'expérience de ces choses je me laisse englober dans quelque ... escroquerie où je perde l'honneur?.... Je n'y survivrai pas, je vous préviens.

—Que vous êtes donc trembleur! Puisque je vous dis que c'est moi qui étudierai tout cela...... Oui ou non, m'accordez-vous une certaine intelligence?...

—Certes!....

—Alors, laissez vous guider.

Il ne lui résista pas longtemps.

Quelques mois après, Octave de Mondragon faisait partie de plusieurs affaires superbes, au dire de sa femme.

Le luxe de la maison fut décuplé; l'argent affluait, l'orgueil de Claire ne connut plus de bornes.

Elle poussait son mari en avant, ne le trouvant jamais assez engagé, assez téméraire; lui citant l'exemple de ceux qui étaient à la tête du mouvement, et dont l'audace n'avait plus de limites.

Et lui, alors, dans ce monde où le million devenait l'unité, il se laissa griser et oublia sa prudence, sa réserve, la droite honnêteté de toute sa vie.

Il allait, allait toujours, s'engrenant de plus en plus davantage, paraissant avoir perdu jusqu'à la plus simple notion des choses.

Au marquis de Cypières qui voulut, devant les folies de Claire et le luxe inouï de la maison, hasarder quelques observations, il répondit en le traitant de provincial peureux à cervelle étroite.

—Le monde, mon cher Horace, lui dit-il, appartient aujourd'hui à la spéculation. Je connais ces choses mieux que vous; rapportez-vous-en à moi. *Go ahead*, comme disent nos maîtres les Américains.

Horace, le voyant ébloui et fasciné, n'insista pas, mais le surveilla de loin, prêt à arriver lors de la catastrophe finale qu'il prévoyait.

Car, en dehors de son caractère atrabilaire, rendu encore plus soupçonneux et plus hypocondriaque par sa maladie, le marquis avait la conscience de ses devoirs et un grand respect de son nom de famille.

Du reste, à cette époque, il n'était plus pauvre; un cousin éloigné des Cypières était mort sans enfants en Amérique, laissant une fortune considérable à Horace qui, jusque là, n'avait jamais entendu parler de lui. Dans cette fortune, évaluée à plus de dix millions, se trouvait le vieil hôtel des Cypières, vendu lors de la mort du marquis, racheté par l'Américain et superbement restauré par lui.

Mais ce coup de chance inespéré n'éblouit point Horace. En lui le pli d'une existence austère et étroite était pris; il ne changea rien à sa manière de vivre.

La catastrophe prévue par le marquis arriva chez les Mondragon.

Un jour, le directeur d'une des principales affaires dont Octave faisait partie se suicida.

Affolé, le conseil d'administration, réuni dans l'espace d'une heure, examina la situation.

Le directeur, avait joué à la Bourse, le conseil s'était engagé dans ses folies, grisé par la confiance qu'il inspirait, sans même avoir conscience de la chose; le déficit était formidable, et les membres du conseil le devaient payer, en étant responsables.

Ce coup de foudre ouvrit les yeux du vicomte.

Son intégrité, sa loyauté, son bon sens d'autrefois lui revinrent sur l'heure.

Payer sa part, il n'y fallait pas songer....

Alors quoi?

Insolvable, il était déshonoré.

Comme il l'avait dit à sa femme, il ne voulait pas survivre à ce qu'il appelait sa déchéance.

Il rentra chez lui et la demanda.

Elle était sortie.

—Cela vaut mieux ainsi, se dit-il complètement décidé par cette absence. Si je la voyais, je n'aurais peut-être plus le courage de la quitter.

Il écrivit quelques lignes rapides, où sans un mot de reproche il lui faisait part de sa résolution, mettant à un ex... conscience d'honnête homme.

Puis une détonation retentit dans l'hôtel.

Les domestiques accoururent.

En travers de l'armoire à glace, dans la chambre à coucher conjugale, le cadavre gisait par terre.

On le releva.

La balle avait respecté le visage du vicomte de Mondragon.

A peine quelques gouttelettes rouges souillaient elles ses cheveux blancs.

Les traits placides et calmes disaient la froide volonté d'avoir rempli ce qu'il considérait comme un devoir.

Un médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater la mort.

A cet instant Claire arrivait, bouleversée par la nouvelle du suicide du directeur, qu'elle venait d'apprendre au dehors.

Au désordre qui régnait dans l'hôtel elle devina une autre catastrophe.

Devant ce cadavre, en présence de ce pauvre homme, à coup sûr sa victime, une grande rage la prit et une seule idée se fit jour dans son cerveau:

—Ruinée!.... Elle était ruinée!

Des larmes.... des regrets.... même des remords!....

A quoi bon?

La vicomtesse ne connaissait pas ces choses.

—Quel imbécile de s'être tué! se dit-elle.

Une femme seule ne peut, en effet, ni se lancer dans les grandes affaires, ni remonter au courant.

Tandis que si M. de Mondragon eût possédé un peu *d'estomac*, — suivant l'expression consacrée, — quelle différence!....

En bas aujourd'hui, en haut demain....

Cela se voit tous les jours....

Horace arriva sur le camp. Il liquida la situation, fit abandonner par sa sœur tout ce qu'elle possédait, et solda la différence qui était énorme.

Cela fait, sans un reproche, il dit à Claire:

—Tu dois être satisfaite, l'honneur est sauf; désormais, tu habiteras avec moi.

Satisfaite.... Oh! non, par exemple, la vicomtesse ne l'était pas.

Dire adieu au luxe, aux fêtes, aux plaisirs de Paris, pour aller végéter en province, quelle chance infernale!

Là fut le seul désespoir de la veuve d'Octave.

Il fallut s'y soumettre cependant.

M. de Cypières possédait bien l'un des plus beaux hôtels du faubourg St-Germain. Mais comme sa mère, la vieille marquise, y avait passé jadis les plus mauvais jours de sa vie, quand son mari menait cette existence de débauche qui l'avait rendue si malheureuse, Horace, qui en l'adorant avait pris ses haines et ses antipathies, n'avait jamais voulu y mettre les pieds, depuis qu'un héritage inespéré le lui avait rendu.

—C'est une maison maudite, disait-il souvent, elle a porté malheur à ma mère, elle m'en porterait aussi.

Claire partit donc désespérée pour la Gascogne, se demandant comment elle pourrait arriver à changer les goûts de son frère.

Elle essaya d'user de l'immense affection qu'il lui portait. Ce fut inutile.

—Je n'aime que la campagne et je ne la quitterai pas, disait-il avec la volonté inébranlable qui était en lui. Il faut me prendre tel que je suis.

Et encore quelle campagne!

Une grande vieille maison immense, sans l'ombre du confortable, et où aucun étranger ne mettait jamais les pieds.

Claire dut se soumettre à l'existence de recluse que l'on menait à la Roche-Morte. A ce prix, elle devint même peu à peu la maîtresse absolue de l'intérieur, le gouvernant à sa guise.

Du reste, le marquis, pourvu qu'on ne le gênât pas dans ses goûts et ses habitudes, n'était point despote.

Et quand il vit que sa sœur n'amenait personne à la Roche-Morte, et ne lui demandait point à lui, de l'accompagner où que ce fût, il la laissa aller, venir, voyager, faire ce qu'il lui plaisait sans la contrarier.

Souvent, sous prétexte d'acheter des toilettes ou de faire quelque cure aux Pyrénées, elle disparaissait des mois entiers, allant manger d'un côté ou de l'autre les économies réalisées sur les revenus considérables que le marquis, au fond, très généreux, lui abandonnait.

M. de Cypières jamais ne lui fit d'observation là-dessus.

Il savait Claire orgueilleuse comme pas une, ayant par conséquent grand souci de sa dignité, et sa laideur aidant, tout cela lui donnait très grande confiance en la vicomtesse.

—Des Mondragon ne se rencontrent pas en tas, disait-il avec un certain sourire. Octave devait même être seul de son espèce, ajoutait-il tranquillement. Aussi je dors en paix.

Les choses eussent toujours marché ainsi, si l'amour, cet éternel démolisseur de toute combinaison, ne fût venu frapper à la porte, jusque-là close, du cœur de Claire.

Un été, aux Pyrénées, elle rencontra le duc Roquebrune, et ce joli garçon, caressant, félin et charmeur, qui voulait faire sa conquête, devint facilement son maître.

"—Le marquis de Cypières ne se mariera jamais, lui avaient affirmé ses amis. Il a près de cinquante ans et c'est un maniaque.

Il n'y a pas de danger qu'il change de vie."

Alors, avec toutes les séductions qui étaient en lui, Philippe insinua à Claire qu'elle devait se faire doter par Horace.

—Ah! ce n'était pas qu'il tînt à l'argent.... lui dit-il avec l'hypocrisie souple qui était en lui.... Dieu était bien témoin que non. Ces calculs là étaient loin de son âme de gentilhomme.... Mais sa fortune personnelle était fortement atteinte; or, une duchesse de Roquebrune ne pouvait aller à pied, ni monter dans un sapin crotté.

Enfin, il fit tant et si bien, que deux mois ne s'étaient pas écoulés que Claire, cependant si méfiante, lui appartenait, éblouie et fascinée, convaincue qu'elle était follement aimée, pour elle, par l'être le plus noble et le plus désintéressé de la terre.

Elle repartit pour la Gascogne en proie à la passion la plus extravagante qui ait jamais brûlé dans un cœur de femme.

Pour devenir duchesse de Roquebrune, elle eût mis le feu au monde.

Son orgueil était d'accord avec l'amour qui la dévorait.

Quels accents n'allait-elle pas trouver pour convaincre Horace, et se faire donner par lui les millions dont Philippe avait besoin afin de lui montrer, disait-il, une maison digne d'elle!

Mais la plus puissante, la plus cruelle déception l'attendait à la Roche-Morte.

Depuis trois mois elle avait quitté le château; lorsque la voiture qui la rapportait la déposa devant la grille, elle le reconnut plus.

Le parc était bouleversé. Des corbeilles immenses de fleurs remplaçaient les friches où jusque-là, l'été, avaient jauni les herbes folles et les ronces sauvages. Les massifs soigneusement émondés avaient repris leur grand air de jadis.

Les marches effritées du perron étaient remplacées par de superbes degrés de marbre blanc. A la façade du vieux manoir, trois mois avant, noire comme une cheminée d'usine, des myriades d'ouvriers travaillaient, remettant en relief les délicates sculptures des chapiteaux et des entablements.

—Deviens-tu fou? demanda-t-elle à son frère dès qu'elle put le rencontrer.

—Peut-être! répondit celui-ci avec un sourire charmé que Claire ne lui avait jamais vu.

Jusqu'aux moelles la vicomtesse tressaillit.

M. de Cypières avait rajeuni de dix ans.

—J'ai horreur des énigmes, dit-elle avec colère. Explique toi.

Il lui prit la main.

—Tu m'aimes, c'est ce pas? demanda-t-il doucement.

—En doutes-tu?

—Eh bien! réjouis-toi de mon bonheur. Je suis l'homme le plus heureux de la terre. Je me marie.

—Toi!......

La foudre tombant aux pieds de Claire ne lui eût pas produit semblable effet.

Pâle, livide, elle voyait tout tourner sous ses yeux, sans pouvoir, malgré sa volonté, arriver à se dominer ou à se ressaisir.

—Cela t'étonne, reprit Horace avec indulgence. Peut-être pas autant que moi-même. Cependant, lorsque tu auras vu ma faiseuse de miracles, ton étonnement cessera.

Mme de Mondragon allait répondre, dire tout ce qui, du cœur, lui montait aux lèvres, laisser en une colère folle déborder sa rage et sa déception.

Mais elle était encore plus intelligente que violente.

Sous l'enivrement qui débordait du marquis tout entier, elle lisait une de ces résolutions formelles, comme il savait les prendre, et que rien jamais n'entamait.

Dès lors, ne valait-il pas mieux tourner la situation et essayer de faire brèche d'un autre côté?

Elle parvint à sourire.

—Quel enthousiasme! fit-elle. Je ne t'ai jamais vu ainsi!....

—Ah! c'est que je n'avais pas encore aimé.

—Mieux vaut tard que jamais.

—Tu es cruelle!

—Dame! Tu n'as plus vingt ans.

—Mon cœur, qui ne les avait jamais eus, les a aujourd'hui.

—Ah!.... Enfin, tu ne me l'as pas encore nommée cette enjôleuse......

—Une enjôleuse!.... Tais-toi, Claire, si tu tiens à mon affection. La future marquise de Cypières est la perfection même.

—Naturellement. Mais enfin son nom?

—Marie-Madeleine de Bram.

Mme de Mondragon s'arrêta interloquée.

Malgré son envie de mordre celle qui qui lui portait un coup si cruel, elle devait se taire.

Si haute, en effet, était dans le pays la réputation de Madeleine, qu'elle ne trouvait pas un mot contre elle.

Mais la vicomtesse si aisément ne se déclarait pas vaincue.

Elle se rabattit sur le père de Madeleine.

—La fille de cet imbécile, une espèce de don Quichotte amoureux de chimères, qui est si complètement ruiné que les huissiers sont chez lui!.... fit-elle avec dédain.

Un éclair brilla dans l'œil autoritaire du marquis.

—Le baron de Bram, mon ami d'enfance, est le plus honnête homme de la terre, dit-il. Je te défends de parler de lui autrement qu'avec le plus profond respect.

S'il s'est ruiné, c'est arrivé en dehors de sa volonté, par la faute des années terribles qu'a traversées l'agriculture chez nous; et je ne sache pas un seul homme dans le pays qui ne l'estime profondément.

—En attendant, sa fille a vingt ans, et il la vend à un mari qui a son âge à lui.

—Je t'ai déjà ordonné de te taire. Tu m'entends....

Si tu ajoutes un mot de plus, ou si jamais tu recommences, ce sera entre nous la brouille à mort.

Elle tomba assise sur un fauteuil, et cacha sa tête dans ses mains.

—Je suis pauvre et tu es riche, balbutia-t-elle au milieu de ses larmes. Tu me le fais durement sentir.... Ah! si notre mère vivait encore, comment te jugerait-elle?....

Horace avait adoré sa mère.

Ce souvenir, si habilement rappelé, le bouleversa profondément et souleva en lui une foule de scrupules.

—Nous ne sommes de sang-froid ni l'un ni l'autre, dit-il, ne continuons pas cette conversation dans ce moment-ci. Réfléchis à ce que je t'ai dit. Mon mariage se fera dans trois mois, et rien, rien au monde ne l'empêchera. Si tu l'acceptes, tu resteras ce que tu es pour moi; sinon, je n'hésiterai pas....

—Ce qui veut dire que tu me chasseras de ta maison......

Or comme je n'ai plus de ressources, je dois mentir à ma conscience, approuver une union ridicule et disproportionnée, ou bien, me voir sans pain......

—Je te supplie de nouveau de te taire. Rentre chez toi. Je suis un honnête homme. Je vais penser à notre mère toute cette nuit, et lui demander ce qu'à ma place elle ferait. Peut-être me répondra-t-elle......

—Et si elle se tait?

—Ma conscience, elle, ne sera pas muette. Et demain, je te dirai ce qu'elle m'aura conseillé.

Claire se leva.

Arrivée à quelques pas, elle parut succomber à son émotion.

..Tu ne m'as jamais aimée!...... s'écria-t-elle en éclatant en sanglots.

Elle avait été au contraire, jusque-là, avec sa mère, sa seule affection.

Un mouvement plus fort que sa volonté ouvrit les bras d'Horace.

Elle s'y jeta éperdûment.

—Folle, folle!... répéta-t-il en baisant ses cheveux, est ce que je peux moins t'aimer, même en devenant le mari de Madeleine?.... Est-ce que ces affections-là se ressemblent?....

Elle ne voulut plus le heurter; et heureuse de l'avoir attendri, elle se contenta de lui dire en le quittant:

—Je t'en supplie, réfléchis bien à ce que tu vas décider.... Moi, c'est une affaire de conscience, je n'accepterai jamais ce qui doit être ton malheur.

Il sourit avec une grande apparence de tranquille énergie, au fond, étant donné son caractère soupçonneux, ces paroles le troublaient à le rendre fou.

Il passa la nuit entière à réfléchir dans la chambre où était morte sa mère, et jamais, à l'endroit de celle qu'il voulait pour femme, une défaillance ne lui vint.

Au contraire, lorsque l'angoisse devenait trop forte, le pur regard de Madeleine lui apparaissait, tel qu'il l'avait vu brillant et doux, surtout si loyal, si droit, alors qu'il avait maintes et maintes fois rencontré la jeune fille, au chevet des malades, les soignant, les encourageant, les consolant.

Elle consentait à devenir sa femme pour sauver son père ruiné, c'était vrai, elle ne lui avait pas caché.

Mais en mettant sa main dans celle du marquis, elle lui avait dit:

—Je ne vous aime pas d'amour, je ne sais si ce sentiment naîtra jamais en moi pour vous. Ce que je vous promets, par exemple, c'est que, cela se produise ou non, je vous serai éternellement dévouée et fidèle.

Et avec quel accent, quelle loyauté, quelle sincérité tranquille et honnête, ces paroles n'avaient-elles pas été prononcées?....

A cette heure de réflexions douloureuses et d'amères incertitudes, Horace les tendait encore.

Non, il ne doutait pas, il ne douterait jamais de Madeleine.

—Il me semble que le bonheur est avec elle!.... se dit-il, en levant, malgré lui, interrogateur et malheureux, son regard vers le portrait de sa mère.

Un bizarre effet de lumière fit qu'à cette minute précise il crut voir sourire la vieille marquise.

—Ah! s'écria-t-il, le cœur subitement inondé de joie, la voilà, la réponse que je te demandais, mère adorée!.... Oui, Madeleine sera ma femme.... ma femme vénérée et mille fois aimée.... Ce serait peut-être plus grand et plus généreux de ma part de payer les dettes de mon vieux camarade, de rendre la paix à sa vieillesse, sans lui demander la récompense de ma charité.....

Mais je ne le peux pas....Non, je ne le peux pas....

J'ai rencontré il y a six mois Madeleine, dans nos landes, cette chère sainte, si belle, que tous nos paysans adorent à genoux, et mon vieux cœur, que la misère et les préoccupations avaient toujours éteint, a battu comme au matin de ma vie.

L'idée de la voir toujours autour de moi, éclairer ma vie déserte de son sourire, de sa grâce, de son charme; la pensée d'élever un foyer où elle serait assise avec ses vertus et sa beauté!....Tout cela m'a rendu fou....

Il se leva et se mit à arpenter la chambre, répétant:

—J'ai toujours été si seul.... si malheureux.... Et si Dieu m'a envoyé ces millions si imprévus, n'est-ce pas pour que j'aie, moi aussi, ma part de joies et de satisfactions en ce monde?....

Il lui sembla qu'une voix lointaine lui répondait:

—C'est justice.... Chacun ici bas a en effet droit à une portion de bonheur.... Mais ce bonheur, pour qu'il soit béni, il faut le payer en faisant du bien....

Très apaisé, très décidé, néanmoins, il ne se coucha pas.

Dès que le jour parut il fit prier Claire de venir lui parler, dans la chambre même de la vieille marquise.

La jeune femme, qui n'avait pas plus dormi que son frère, fut vite prête.

Aussitôt que la porte fut refermée, Horace lui montra le portrait de Mme de Cypières.

—Comme je te le disais hier, dit-il, je lui ai demandé conseil.

—Ah! Et elle te l'a donné ce conseil?

—Oui.

Claire tressaillit.

La tranquille et sereine douceur du marquis lui annonçait qu'en son âme était une inébranlable résolution.

—Qu'as-tu décidé? demanda-t-elle, en faisant pour se contenir d'extraordinaires efforts.

—Je t'ai fait appeler pour te le dire.

Notre mère approuve que je prenne mon bonheur,—d'autant plus cher qu'il est plus tardif,—où je crois le trouver; mais en même temps, elle m'a suggéré l'idée de le payer en faisant beaucoup de bien, à toi surtout.

Hypocritement Claire se mit à pleurer.

—Une parole de toi hier m'a frappé, continua M. de Cypières. Tu m'as dit, en effet: Je suis sans ressources et je dois choisir entre ma conscience et le pain que je mange. Il n'en sera plus ainsi. Désormais, ma sœur, tu seras indépendante. Tu peux sortir d'ici, si tu le veux, et si tu n'approuves pas mon mariage, que tu restes ou que tu t'en ailles, une pension de 100,000 francs par an te sera servie par trimestre.

Les yeux de Claire brillèrent comme ceux d'un loup à jeun.

—Cent mille francs par an!.... Philippe, avec son grand désintéressement, certainement s'en contenterait.

Elle éprouva une très grande émotion.

—Merci, dit-elle, j'accepte. Peut-être que moi aussi, avant peu je suivrai ton exemple, et t'annoncerai un grand changement dans ma vie.

Horace de Cypières sourit, enchanté de voir les choses tourner aussi bien.

—Ce serait le bonheur parfait que tu sois heureuse, comme je serai heureux moi-même, dit-il. Et pour en arriver là, je ne veux rien négliger, je ne ferai pas les choses à demi....

Haletante, Claire était suspendue aux lèvres de son frère.

Celui-ci continua:

—Je suppose que le passé t'a donné assez d'expérience de la vie pour que ton choix soit bon. Aussi, lorsque tu m'auras nommé celui que tu veux comme mari, si j'estime qu'il réunit assez de garanties pour que ta fortune ne soit pas en péril dans ses mains, je te constituerai le capital de la rente que je voulais te faire soit environ trois millions.

Mme de Mondragon ne fut pas maîtresse de sa joie.

Elle voyait son but atteint, et sur son front la couronne de duchesse se posait déjà.

Elle tomba dans les bras d'Horace.

—Tu es le meilleur des frères, dit-elle en essuyant des larmes hypocrites, et de là-haut notre mère doit te bénir.

Une heure après, tandis que M. de Cypières se rendait au château de Mauvezin raconter à sa fiancée ce qu'il venait de faire, Mme de Mondragon donnait des ordres pour son départ qui devait avoir lieu le lendemain.

Elle avait hâte d'aller annoncer à Philippe de Roquebrune la nouvelle qui aplanissait tous les obstacles et réalisait ses vœux.

Mais, seule au château, en présence des apprêts que l'on faisait pour la future marquise de Cypières, celle que Claire considérait déjà comme sa mortelle ennemie, un grand ennui la prit, et elle descendit dans le parc où les splendeurs d'un admirable soleil d'automne invitaient à la promenade et au recueillement.

Le même jour, le train qui de Bordeaux va à Bayonne et bifurque à Morcens, pour de là desservir tout l'Armagnac, s'arrêta à la petite station de Riscle.

Un phaëton très modeste, évidemment l'équipage d'un simple régisseur, attendait devant la gare.

Le train contenait peu de voyageurs: quelques paysans descendirent des compartiments de troisième classe, bavardant et riant, pendant qu'un seul individu, sautait lestement d'un wagon de première.

Il était vêtu d'un long pardessus de fourrures, assez largement ouvert pour laisser voir un complet en étoffe bien foncé, dont le veston soigneusement boutonné avait une rose à la boutonnière.

Son extérieur était des plus séduisants; et sa tournure, aussi souple qu'aristocratique, sentait le viveur à vingt pas.

L'homme du phaëton l'aperçut et vivement s'approcha de lui.

—Monsieur le duc n'est pas trop fatigué du voyage? lui demanda-t-il en s'inclinant profondément.

—Merci, Maurel, répondit Philippe de Roquebrune en allumant un cigare, vous savez que la fatigue n'a pas de prise sur moi. Quatorze ou quinze heures de chemin de fer, qu'est-ce cela? J'en ai vu bien d'autres!

Il tira quelques bouffées de son londrès, fit tomber la cendre du bout de ses doigts gantés, et escalada lestement son phaëton.

Maurel grimpa à ses côtés.

—Monsieur le duc veut-il conduire? interrogea-t-il.

Philippe eut une grimace de dédain.

—Une semblable haridelle? Merci bien! Que dirait-on de moi si l'on me voyait?

Le régisseur prit les rênes, et comme pour donner un démenti à son hautain propriétaire, la bête fila aussi vite que le vent.

—Qu'y a-t-il de nouveau dans le pays, Maurel? demanda M. de Roquebrune.

—Rien, monsieur le duc. Tout va à la douce, et si l'on voyait M. le duc plus souvent, tout le monde serait content. C'est qu'il y a plus de dix ans que M. le duc n'est pas venu en Gascogne, même davantage peut-être.

—Les récoltes? dit Philippe en l'interrompant.

—Mauvaises. Mais la vie ici est large et facile, si M. le duc consentait à habiter le pays quelquefois, il y serait heureux.

—Je ne dis pas non, mon bon Maurel.

—Est-ce possible?

—Peut-être.... Tout arrive.

Tout à coup, il posa la main sur le bras du régisseur.

On était devant une allée de chênes et d'ormeaux d'une venue et d'une largeur toutes seigneuriales.

Au bout, très loin, au-dessus de futaies gigantesques, on apercevait les crêtes de plomb d'une toiture élevée et quatre tourelles d'angle, dont les girouettes pointues se profilaient dans l'azur d'un ciel encore clair et serein.

—Je descends ici, Maurel dit le duc. Retournez à la gare chercher mes bagages, peu de chose, seulement une malle; et dites qu'on me prépare à dîner pour sept heures à Roquebrune.

Sans une observation le régisseur tourna bride, tandis que Philippe, qui paraissait connaître le pays à merveille, prenait un sentier, lequel après avoir côtoyé un instant la grande avenue de la Roche-Morte, s'enfonçait dans les landes.

Il avait plu dans la matinée, mais peu, et le soleil du Midi avait, vers dix heures, brillé d'un éclat très vif dans un ciel redevenu pur. L'eau, cependant, restait suspendue aux branches des arbres, aux feuilles des buissons en mille perles liquides dans lesquelles les couleurs du prisme mettaient leurs reflets chatoyants.

A terre, les fleurettes agrestes tapissaient encore les mousses et les gazons que les approches de l'hiver n'avaient pas jaunis.

Dans l'air, on sentait toujours cette odeur saine des champs et des bois qui dilate les poumons et double les forces.

Mais Philippe de Roquebrune ne se laissait point prendre à la poésie douce qui émanait des landes et des prés de son pays natal.

Il avait trop de soucis pour cela.

Il était venu en proie à une idée fixe: la ruine à brève échéance; et c'était pour savoir plus tôt le résultat des négociations de Claire qu'il avait quitté Paris, n'en pouvant attendre patiemment là bas la nouvelle, acculé ainsi qu'il l'était par ses créanciers.

D'une fortune princière, l'une des plus belles du Midi, il ne lui restait en effet à l'heure actuelle que le manoir de Roquebrune et l'hôtel de l'avenue de Messine.

Et encore, l'un comme l'autre étaient couverts d'hypothèques.

Le public, qui voyait le train de maison rester le même, ne s'inquiétait pas de cette ruine et n'en parlait que vaguement, comme d'une chose lointaine et possible, non encore avérée.

Mais Philippe, lui, savait à quoi s'en tenir.

A continuer.

Chez un directeur de petit théâtre:

—Vous n'auriez pas une loge pour ce soir?

—Vous arrivez trop tard; j'en avais une, je l'ai donnée au concierge.

—Ça n'est pas sa place.

—Pourquoi donc, il ne fait, en somme, que quitter une loge pour une autre.

Chez le marbrier.

—Aidez-moi donc à trouver une inscription. Je voudrais quelque chose de point banal.

—J'ai votre affaire, répond l'industriel: votre père était huissier, nous graverons, sur le marbre blanc, la liste de ses exploits.

Boireau, atteint d'hydropisie, va chez le médecin.

Le docteur, *après une auscultation minutieuse*.—Il y a de l'eau là-dedans....

Boireau, *protestant*.—Impossible!

Puis, après réflexion:

—Après tout les mastroquets sont si canailles!

Le comble de l'habileté, pour un ingénieur:

Démolir un pont en lui flanquant une pile.

A la Bourse:

—Eh bien! ce pauvre X...., complètement plumé?

—Oh! ça n'est pas ça qui l'empêchera de voler!

QUE VEUT DIRE CELA?

Au cours du dernier mois, les immenses affaires de la King's Royal Germetuer Co. ont augmenté de plus de moitié; et des ordres considérables lui viennent de partout. Le 20 février, I. L. Lyon & Cie, de la Nouvelle-Orléans lui ont donné une commande qu'ils ont payée comptant, de sept mille deux cents bouteilles à livrer de suite.

Cela veut dire:

1. Que lorsque des hommes comme le général Longstreet, le Général Turner, le Gouverneur Hubbard, le Colonel Avery, le Rév. W. G. E. Cunningham, le Rév. T. B. Hawthorne, et le Rév. Sam Jones font l'essai d'une médecine et en parlent de la façon la plus favorable, le peuple les croit.

2. Que le Germetuer a fait tout ce que ces plus ardents amis ont déclaré qu'il ferait.

3. Que le remède a triomphé de la Grippe, du Rhumatisme, de la Dyspepsie, de la débilité Nerveuse, de l'Insomnie, des affections de reins, de l'asthme, des maux d'été, des catarrhes dans tous les cas où l'essai en a été fait.

4. Que la découverte du Germetuer est la plus précieuse contribution de ce siècle à la science médicale.

Comme médecine de printemps, il n'a pas d'égal; il fortifie l'estomac, facilite la digestion, tonifie le système, et ainsi donne santé et bonheur. Sous ce rapport nul remède ne lui peut être comparé.

Le Germetuer n'est pas un nauséabond composé; mais aussi agréable à boire qu'un verre de limonade. Le malade l'aime et attend anxieusement l'heure de le prendre.

A vendre $1.00 la bouteille chez tous les pharmaciens.

—FABRIQUÉ PAR—

King's Royal Germetuer Co.,

ATLANTA, GIE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques meubles de maison, Boucles d'oreilles en diamants solitaire, Montres en or, Chaînes en or, et autres bijouteries, Diamants, bric-à-brac, stove pour cuire et ustensiles; etc., etc.

Succession de Mme Sophie Leveque.

No 35,763—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 30 mai 1892, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu, à l'encan, au No 223 rue Erato, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite cour, Division E, actuellement en congé, et daté le 18 mai 1892 pour compte de la dite succession, le contenu du dit local comprenant en partie

1 paire Boucles d'oreilles en diamants solitaire.

1 jeu de meubles pour chambre à coucher et autres meubles de maison.

1 montre et chaîne en or, chaînes en or, diamants, argenterie, plaqués, bijouterie cassée, vieilles pièces de monnaie et autres articles trop longs à énumérer.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

19 mai—19 21 25 30

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
49 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Reynès et Dauphine.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Simon Pfeifer vs L. C. LeCorgne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,776—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans l'ancien faubourg Lacourse, maintenant le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Melpomène, Camp et Magasin, mesurant, au pied américain, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Thalie sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une partie du lot No six sur un plan du dit faubourg.

Les titres du défendeur enregistré au bureau de transfert, livre 138, folio 16.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions 1°. Au comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, pour la somme de treize cent quatre vingt dollars ($1,380), avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir du 26 juin 1890 jusqu'à paiement final, 5 pour cent sur le dit montant du principal et intérêt, honoraires d'avocat et frais et charges dans l'affaire et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence du montant de son enchère, le paiement de deux certains billets à ordre tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés chacun pour la somme de $400 en date du 26 juin 1890 et payables respectivement 24 et 30 mois après leurs dates et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de leurs dates jusqu'à paiement final, portant comme hypothèque sur la dite propriété, conformément aux réclamations du plaignant.

L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte hypothécaire original comme passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 juin 1890.

3° Et le reste du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—23 30—juin 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée Nos 154 et 156 rue de Chartres.

Jacob A. Reinach vs Mlle Helena Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,622.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1892, à midi, de la propriété après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 154 et 156 rue de Chartres, et les dépendances, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de Chartres Jefferson, Levée et St-Pierre, formant l'encoignure des rues Chartres et Jefferson, et mesurant cinquante neuf pieds et quatre lignes de face à la rue de Chartres, cinquante neuf pieds et un pouce et cinq lignes de largeur dans le fond sur soixante dix huit pieds cinq pouces de profondeur et de face à la rue Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Propriétés à Carrollton.

New South Building & Loan Association vs. Mme Clara Willenborg femme de Frank Willenborg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,775—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, dans cette paroisse, désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 de l'îlet No 52, borné par les rues Cambronne, Cloquière, Madison et Plum, sur une esquisse divisant le dit îlet en lots, annexée à un acte de vente de Mesnoy Soniat à Philip Scheer, passé pardevant C. C. Porter, un notaire public daté le 19 mai 1850. Les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Cambronne et Cloquière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

24 mai—24 31 juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Jean Peraldo vs The Anglo-American Real Estate and Improvement Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 35,641.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 55 borné par les rues Flood, Delaronde, Chartres et la Plantation de Saulet. Les dits lots étant désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Veuve Charles Lima Jr. conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 25 novembre 1890.

Bureau de transfert, livre 134, folio 282.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—23 30 6 13 20 25 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Quatrième District.

David Glover vs. Caroline Fuecher et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,492—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 94 du plan de ville de la ville de Lafayette, bornés par les rues Live Oak, Laurel, Jackson et Joséphine, et désignés comme lots Nos Vingt-deux et Vingt-trois, sur un plan fait par J. Schreiber daté le 3 février 1836, déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Le dit lot No Vingt deux mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Laurel, sur cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Vingt trois mesure trente pieds 10 pouces deux lignes et demie de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds huit pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Louis T. Copping vs. Marie Eugénie Bienvenu, femme séparée en propriété de Amédée Gauchet de l'Isle et son dit mari pour l'aider et l'autoriser en ceci.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,046—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq dans l'îlet borné par les rues Robertson, Columbus, Kerlerec et Villeré, sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1850, déposé au bureau de C. C. Ladreyere, alors notaire en cette ville comme le plan No 2 de son livre de plans, lequel lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, connue comme le People's Theatre.

New South Building and Loan Association vs. People's Theatrical Company of New Orleans, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,545—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes leur appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Camp, Sixième et Magasin, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11, sur un plan de Blanchard, voyer, et comme lot No 1, sur un plan de Ferguson, voyer, chacun mesurant trente pieds ou neuf pieds et une ligne (30' 1") sur la rue Magasin sur cent-cinquante pieds (150) de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE RESIDENCE

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT,

Coin des rues Chartres et Barthélemy.

Succession du Docteur Geo. Howe et de Marie Olympe Lesseps, sa première femme.

Mlle M. Augusta Howe vs Ruth Harriet Howe et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 31,749.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 10 mai, 1892 par l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Chartres, anciennement Moreau, Jeanne et Royale, anciennement Casacalvo, et désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Chartres et Barthélemy, mesurant, au pied américain, 55 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 196 pieds 2 pouces rue Barthélemy.

Laquelle dite propriété a été acquise par feu le Dr George Howe, durant la communauté existant entre lui et sa première femme, décédée, de George Brandt, par acte passé pardevant Joseph Cohn notaire, le 24 novembre 1875.

Les améliorations consistent en une jolie résidence en brique, élevée sur de solides fondations, à peu près de 10 pieds de hauteur, ayant une grande galerie de face, 6 chambres, galerie fermée à l'arrière, chambres dans les mansardes, escaliers en briques devant et derrière, lieux d'aisances, cuve, arbres magnolia, cyprès, poiriers et orangers, etc., etc. Le voisinage est des plus agréables, chars urbains, écoles et autres commodités, la faisant une des plus désirables résidences.

Conditions—Un tiers ou plus payable comptant et le reste à un et deux ans, en billets de l'acquéreur, à son ordre, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1892 en sus du prix de l'adjudication et devra tenir la dite propriété constamment assurée, en cas de feu, pour le plein prix de sa valeur, et transférer la police d'assurance aux dits mineurs, pour le montant de leur intérêt dans la dite propriété. L'acquéreur aura à déposer entre les mains des encanteurs au moment de la vente dix pour cent du montant de son adjudication pour en assurer la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 mai—14 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages

No 235 rue St-Charles entre Lee Circle et St-Joseph.

No 246 rue Royale, entre Ursulines et St Philippe, une bâtisse à un étage occupée comme chantier de bois et charbon.

Emile M. Lefebre et als. vs. M. U. Bargas née Hotard, Tutrice et als.

No 416—23me Cour Civile de District Judiciaire pour la paroisse Ouest Baton Rouge.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable E. B. Talbot, juge de la 23me Cour Civile de District Judiciaire, pour la paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane en date du 30 avril 1892 dans l'affaire ci-dessus de la propriété de valeur à savoir:

Rue Royale.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 19 borné par les rues Royale, Ursulines, Chartres et St-Philippe et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, connue par le numéro municipal — rue Royale, occupée par un chantier de bois; vendue sujette à un bail expirant le 31 mars 1893.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 210, borné par les rues St-Charles, Lee Circle, Carondelet, Delord et St-Joseph et mesurant, au pied américain, vingt-sept (27) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de cent vingt-six (126) pieds deux (2) pouces sur le côté vers la rue St Joseph et cent neuf (109) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de profondeur sur l'autre côté et trente-deux (32) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie résidence en brique à deux étages ayant au rez-de-chaussée un salon et salle à manger quatre chambres et escalier, une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale ayant cinq chambres, terrasse cuve, waterworks lieux d'aisances à chaque étage, etc connue par le numéro municipal 235 rue St-Charles.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Désirablement Situées Dans le Deuxième District,

Nos 113 et 115 rue Ste-Anne, Entre Bourgogne et Dauphine—Cottage à deux corps de logis, à un étage, loué $15 par côté.

No 189 rue Dauphine, près Ste-Anne—Maison à deux corps de logis, à un étage, loué $25 par mois.

No 75 rue Dumaine, entre Royale et Bourbon—Maison à un étage avec entrée pour voiture, loué $14 par mois.

Louis Mangin vs Julie Mangin et als.

No 35,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 29 avril 1892, par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Dauphine et Bourgogne, suivant un plan de N. Touzé, architecte, en date du 26 mai 1853 et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan 52, livre de plans No 6—36 pieds 11 pouces et 6 lignes de face rue Ste-Anne, sur 74 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à un étage à deux corps-de-logis, ayant sur chaque côté trois chambres, et une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant trois chambres de chaque côté; waterworks, cuve, petits lieux d'aisance, cour briquetée, etc., etc.; loué à $15 chaque côté; connu par les numéros municipaux 113 et 115 rue Ste-Anne.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ste-Anne, Bourgogne et Dumaine, mesurant, conformément à un plan de M. D'Hémécourt, député voyer, en date du 16 décembre 1857, annexé à un acte pardevant M. De Armas, notaire, le 2 mai 1861; 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur sur le côté de la ligne vers la rue Ste-Anne de 53 pieds 3 pouces et 4 lignes, s'étendant sur la ligne de la propriété de Mlle Estelle Maloché, et rétrécissant en largeur de 10 pieds 5 pouces et 2 lignes, et mesurant seulement sur la dite ligne 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond et 90 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Dumaine. Les améliorations consistent en une résidence à deux corps de logis, à un étage, et une cuisine en briques avec 4 chambres, connue par le numéro municipal 189 de la rue Dauphine, ayant deux chambres et cabinet de chaque côté, cuve, lieux d'aisances, etc; louée $25 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 6, borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St-Philippe, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 22 janvier 1825, et touchant le lot No 3 et mesurant pied français 25 pieds 2 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations consistent en une bâtisse ayant quatre chambres, et entrée pour voiture, Waterworks, etc., connu par le numéro municipal 75 rue Dumaine. Louée $14 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste du prix par paiements égaux en un et deux ans de crédit portant intérêt à raison de sept pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, l'acte hypothécaire devant contenir les clauses usuelles relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter le paiement du dit crédit, les clauses d'assurances et de non aliénando, etc.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, par devant John R. Legier, notaire.

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus de leur enchère, et possession devant être donnée au moment de la terminaison de l'acte de vente. Les acquéreurs sont tenus de faire un dépôt de 10 pour cent avec les encanteurs au moment de la vente pour lier la vente.

30 avril—30—mai 7 14 21 24—juin 4

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNÉ

[The only Bed-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide insecticide ne tache plus ni les ciels des draps de lit dont on doit les imbiber quand ces ciels sont couverts d'œufs de punaises, ni les piquages de matelas. De plus, les bois de lit, intérieurement saturés dudit liquide seront pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y a en vente deux sortes de bouteilles: la *Bordelaise*, 24 onces, au prix de 75 sous—et le *Litre* 32 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont données clairement et consciencieusement aux acheteurs.

19 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Annonce Judiciaire—Succession de John J. Daly—No 35,454—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—MARDI 7 juin 1892 à 11 heures A. M., il sera vendu au No 3 1/2 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 mai 1892 pour compte de la dite succession. Blocks de peintres et poulies et échelles, brosses et ustensiles jumelles, lunettes de campagne, deux vieilles montres, vieux livres, etc.—Conditions comptant.

SPEAR & ESCOFFIER.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

27 mai—27 31—4 7 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AGREABLE MAISON SUBURBAINE

DE FEU

EVARISTE BLANC,

Située sur la Rive du Bayou St-Jean,

Dans une des plus pittoresques et salubres parties de la ville et son côteau le plus élevé.

Six Grands et Splendides Terrains,

Faisant face au Bayou St-Jean

Et touchant à la propriété ci-dessus décrite.

Neuf Grands et Splendides Terrains,

Faisant face à l'Avenue Esplanade,

Et à l'arrière de la susdite propriété, en face du New Orleans Jockey Club et près des Fair Grounds.

Nos 325 et 327 rue St-Louis, entre Prieur et Roman.

Une Maison Double en Bois,

Retirée de la rue.

Mme Kate Blanc Prince et autres vs La mineure Kate Blanc.

No 35,291—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 4 mai 1892, et signé le 10 mai 1892, par l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la susdite affaire la propriété de valeur ci-après décrite, savoir—

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Second district de cette ville dans le carré d'îlet No 59 borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et la Promenade Carondelet, conformément à un plan de L. H. Pilié en date du 17 mars 1840, lequel terrain est numéroté 13 sur le dit plan et mesure 27 pieds, plus ou moins, de façade rue St-Louis, sur une profondeur de 110 pieds, entre parallèles. Les améliorations consistent en une maison double à distance et louée au prix de douze dollars par mois portant les Nos municipaux 325 et 327 rue St-Louis.

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au bayou St-Jean et s'étendant jusqu'à la rue Esplanade, mesurant, au pied français 270 pieds plus ou moins de façade sur le bayou St Jean ou 289 pieds plus ou moins, mesure américaine, sur une profondeur de 449 pieds 4 pouces plus ou moins, mesure américaine, sur la ligne nord-ouest contiguë à la propriété de l'Hon. A. L. Tissot, 465 pieds 6 lignes plus ou moins, mesure américaine sur la ligne le séparant de la banlieue de Pontchartrain et 292 pieds 4 pouces 4 lignes, plus ou moins, mesure américaine faisant face à la rue Esplanade laquelle propriété fut acquise par le dit Samuel Peter Blanc, le 31 décembre 1851, par achat à une vente du shérif de cette date, en vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire numérotée 4,021 et 12,293 du dossier de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans conformément à l'acte de vente du shérif en date du 24 octobre 1853, enregistré au bureau des transferts paroisse d'Orléans livre 120, folio 550 et est particulièrement décrite sur un plan de la dite propriété de Louis H. Pilié député voyer à la Nouvelle Orléans en date du 11 février 1876.

La susdite propriété sera vendue conformément à des subdivisions et mesures d'un plan d'Edgar Pilié en date du 4 avril 1892, lequel plan est exposé avant et le jour de la vente, comme suit:

1° Une certaine grande portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville, désignée par le No 12 sur le dit plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 4 avril 1892 dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou le Chemin Coquille du Lac la Grande Route St-Jean la rue de l'Esplanade et la propriété de l'Hon. A. L. Tissot, et mesure, au pied américain, 99 pieds 6 pouces de face au Bayou St Jean, ou le Chemin Coquillé du Lac, 100 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 305 pieds 11 pouces sur le côté de la ligne No 13 et 300 pieds 6 pouces et 2 lignes sur le côté de la ligne No 11.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages substantiellement bâtie, agréablement distribuée, avec mansarde et belvédère retirée de la rue ayant corridor dans le centre à chaque étage, trois grandes chambres et office au rez-de-chaussée, 2 salons avec portes à arches et 3 chambres à coucher dans l'étage supérieur, une très grande galerie à chaque étage tout autour de la bâtisse, et le bas est pavé de tuiles, une grande portion du terrain est briquetée avec grandes allées, une barrière en fer ornemental sur mur en briques face au Bayou. Il y a quatre pacaniers qui rapportent, orangers, magnolia cyprès et autres arbres trop long à énumérer, à peu près dix arbres camélia pots cris, arbres et autres plantes rares, cuves, puits etc. Cette splendide propriété est située sur la rive droite Bayou St-Jean, près du pied du pont du New Jocky Club (Fair Grounds) et tout près de quatre lignes de chemins de fer qui s'étendent au Fleuve, Marché Français, la Douane, au Mint aux Cimetières, States Cay, West End, Spanish Fort, etc. et réunit tous les conforts pour faire une résidence des plus désirables et doit attirer l'attention de ceux qui désirent un home.

2° Un lot de terre désigné par le No 16 dans le même îlet et district que le précédent, mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face au Bayou St Jean ou Lake Shell Road 32 pieds 2 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 312 pieds 10 pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la Grande Route St Jean, et de 311 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 15.

3° Trois lots de terre touchant à celui ci-dessus, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, mesurant comme suit, chacun 31 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face au Bayou St Jean ou Lake Shell Road, les lots 13 et 15 mesurant chacun 32 pieds 2 pouces, 3 lignes de profondeur dans le fond, le lot No 14 mesurant 32 pieds, 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 15, 311 pieds, 1 pouce, 2 lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No 16 et 309 pieds, 4 pouces et 4 lignes sur la ligne du No 14; le lot No 14, 309 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale du lot No 15 et 307 pieds, 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale du No 13; le lot No 13, 307 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale du lot No 14 et 305 pieds et 11 pouces sur la ligne latérale du lot No 12.

4° Deux lots de terre désignés par les Nos 10 et 11 dans le même îlet et district que les autres propriétés ci-dessus décrites, mesurant chacun 31 pieds de face au Bayou St-Jean ou Lake Shell Road, chacun 31 pieds, 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 11, 300 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne latérale du No 12 et 298 pieds, 10 pouces et 1 ligne sur la ligne latérale du lot No 10, le lot No 10 298 pieds, 10 pouces et 1 ligne sur la ligne latérale du lot No 11, et 297 pieds, 2 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de A. L. Tissot.

5° Un lot de terre désigné par le No 1, dans le même îlet et district que celui ci-dessus mesurant 43 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade 17 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes 152 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale la plus rapprochée de la Grande Route St-Jean et 150 pieds sur la ligne latérale du lot No 2.

6° Sept terrains dans le même district et carré que les premiers, désignés par les Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, mesurant chacun 32 pieds de façade rue Esplanade, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

7° Un terrain contigu aux précédents, désigné par le No 9, mesurant 25 pieds de façade rue Esplanade, 50 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne latérale du terrain No 8 et 152 pieds 2 pouces sur la ligne latérale de la propriété de A. L. Tissot.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à crédit de un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant six pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'à paiement final; les divers actes de vente devant être passés pardevant James Fahey, notaire en cette ville, et chacun des dits actes devant porter une première hypothèque et lien du vendeur ainsi que privilège sur la propriété ici décrite. Ils devront aussi renfermer toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles l'année courante et feront un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication entre les mains des encanteurs pour assurer la vente.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 18

PAR E. A. BLAKELY & CO.

Propriété de valeur dans le premier district,

No 64 RUE THALIE.

Succession de Mary Ann Dobbins et son mari.

Nos 34,370 et 19,092—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Consolidé.

PAR E. A. BLAKELY & CO., E. A. Blakely, encanteur.—Bureau No 175 rue Commune près Carondelet, SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus, Division E, daté le 12 mai 1892.

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue comme le No 64 rue Thalie, dans l'îlet borné par les rues Thalie, St Thomas, Ste-Thérèse et Tchoupitoulas, et désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par Pilié, et daté le 1er janvier 1840, et déposé au bureau de Edward Barnett, notaire. Le dit lot mesure, en mesure anglaise, 27 pieds 5 lignes de face à la rue Thalie, et courant de la dite rue à la rue Ste-Thérèse 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la dite rue, 120 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, 118 pieds 3 pouces et 2 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St-Thomas, aux termes et conditions ci-après.

Un tiers comptant, la balance à un, deux, trois ou quatre ans, à l'option de l'acquéreur; la portion à crédit portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, payable semi annuellement et garantie par toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumant les taxes de 1892 en dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 mai—18 21 26—4 11 17 18 juin

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73